

Recensement agricole 2020

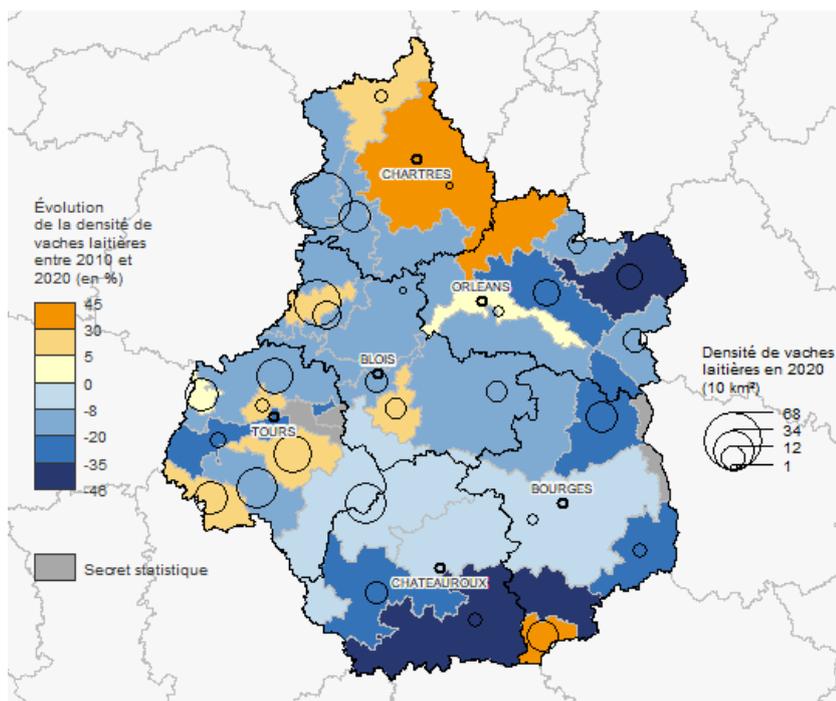
Élevage bovin laitier

Des élevages bovins lait moins nombreux, plus grands et plus spécialisés

L'élevage bovin laitier se raréfie en Centre-Val de Loire. Avec moins de 850 exploitations en activité en 2020, la région représente à peine 2 % du cheptel national. Les troupeaux s'agrandissent et sont, en moyenne, plus grands que la moyenne métropolitaine. Les structures individuelles disparaissent au profit de formes sociétaires variées, mais le capital reste en grande partie aux mains des exploitants actifs. La main d'œuvre diminue et la productivité augmente sur les dix dernières années. Les chefs d'exploitations sont de mieux en mieux formés, et le niveau y est plus élevé que dans le reste de l'agriculture régionale. Si le renouvellement des générations n'est pas assuré dans ce secteur d'activités, il semble toutefois mieux préparé que dans les autres exploitations régionales. La production de lait de vaches en bio progresse, sans toutefois atteindre 6 % des élevages régionaux.

Densité et évolution de la densité de vaches laitières par région agricole en Centre-Val de Loire

Moins de troupeaux et de vaches laitières



Avec 56 638 vaches laitières réparties dans 844 exploitations, le Centre-Val de Loire détient 1,6 % du cheptel national. Les effectifs de vaches laitières se concentrent principalement à l'ouest de la région et à l'est du Loiret. Entre 2010 et 2020, l'érosion du cheptel est deux fois plus importante dans la région qu'en moyenne nationale, respectivement - 12,2 % et - 6,3 %. Au sein de la région, l'Indre-et-Loire, département le plus laitier détenant un tiers du cheptel régional, a la plus faible baisse avec - 6,6 %. À la deuxième place régionale avec 19 % du cheptel, le Loir-et-Cher est le seul département dont le nombre de vaches laitières augmente, + 2 % en 10 ans.

En nombre d'exploitations détenant des vaches laitières la diminution est encore plus forte : - 40 %. Cette baisse

du nombre d'ateliers bovins lait est plus prononcée qu'au niveau national (- 32 %) et deux fois plus importante que la diminution du nombre total d'exploitations dans la région (- 21 %). Dans l'Indre et le Loiret, en 10 ans, ce sont près de la moitié des ateliers de vaches laitières qui ont disparu (- 49 et - 48 %, respectivement).

La production brute standard (PBS) des éleveurs de bovins laitiers diminue de 21,9 % dans la région entre 2010 et 2020, baisse plus élevée qu'en moyenne nationale (- 13,5 %). La contribution des exploitations ayant des vaches laitières à la PBS globale de l'agriculture est de 7,5 % en région (9 % en 2010) contre 22,8 % en moyenne nationale (24,9 % en 2010).

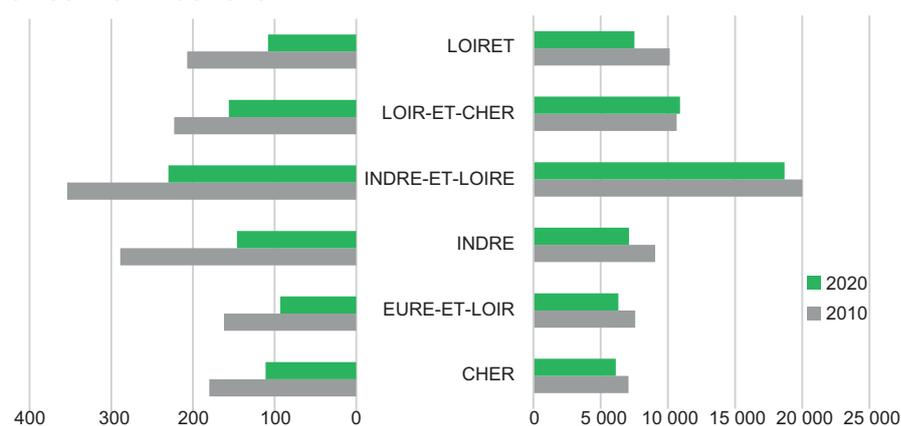
Les troupeaux s'agrandissent...

Dans le même temps les troupeaux s'agrandissent, passant d'une taille moyenne de 46 à 67 vaches entre 2010 et 2020. La moyenne nationale s'établit à 62 vaches en 2020. Le nombre de troupeaux de moins de 80 têtes a diminué de 55 % tandis que ceux de plus de 80 têtes ont vu leur nombre croître de 61 %. Les grands élevages d'au moins 80 vaches laitières, représentant 34 % des exploitations concernées (13 % en 2010), détiennent aujourd'hui 60 % du cheptel régional (28 % en 2010).

Graphique 1

Nombre d'exploitations ayant des vaches laitières en Centre-Val de Loire

Effectifs de vaches laitières en Centre-Val de Loire

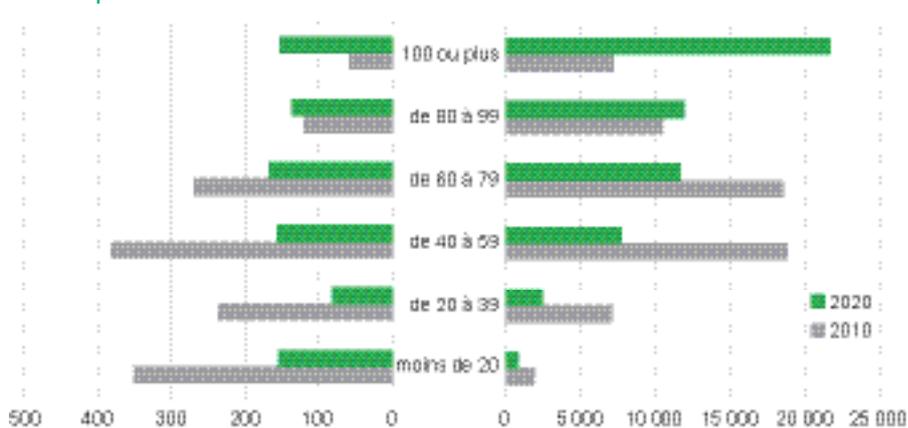


Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020.

Graphique 2

Nombre d'exploitations ayant des vaches laitières par taille de troupeau en Centre-Val de Loire

Effectifs de vaches laitières par taille de troupeau en Centre-Val de Loire

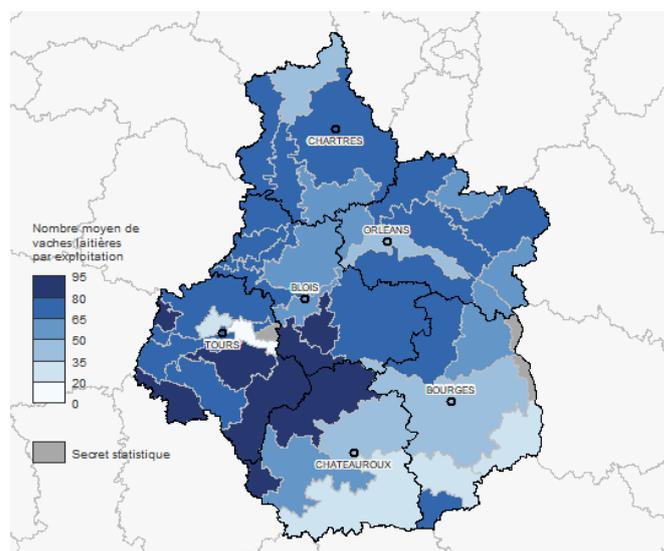
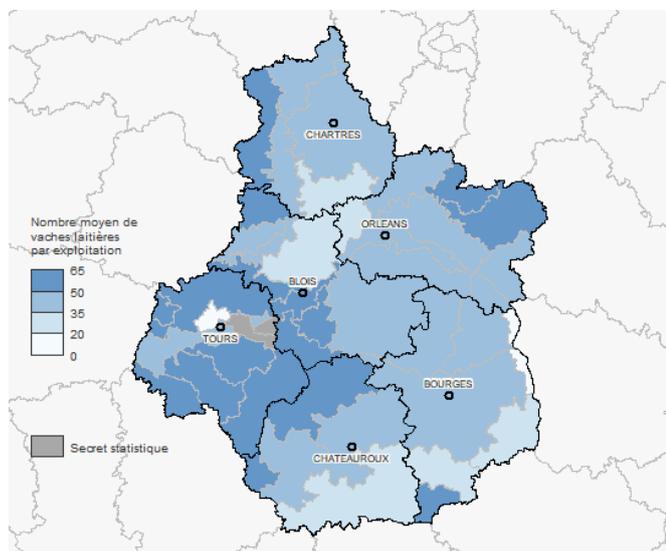


Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020.

Taille moyenne des cheptels de vaches laitières par région agricole

En 2010

En 2020



Sources : © IGN - BD Carto, Agreste - Recensement agricole 2010 et 2020
Conception DRAAF Centre-Val de Loire - août 2022

Les mêmes tendances s'observent au niveau national. L'agrandissement se reflète dans la PBS moyenne par exploitation ayant des vaches laitières, cette dernière ayant augmenté de 47 % en dix ans dans la région (39 % au niveau national). La PBS moyenne pour l'ensemble des exploitations n'a, elle, augmenté que de 17 % entre 2010 et 2020 (19 % au niveau national).

L'agrandissement des troupeaux s'est logiquement accompagné d'une augmentation de la surface agricole utilisée (SAU) par exploitation. La SAU moyenne a augmenté de 27 %, passant de 123 ha en 2010 à 156 ha en 2020. La surface fourragère moyenne de ces exploitations est de 86 ha (+ 48 %), dont 33 ha de surface toujours en herbe (+ 83 %).

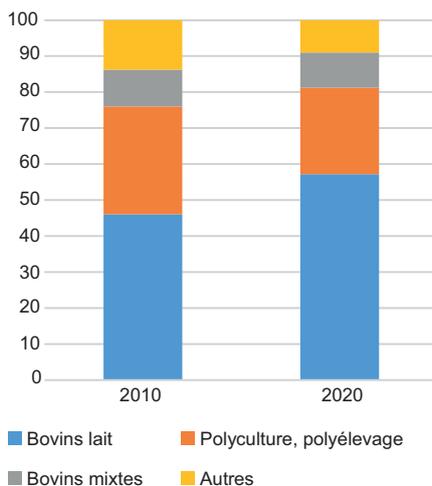
... et la spécialisation s'accroît

Plus de la moitié (57 %) des exploitations ayant des élevages de vaches laitières dans la région sont spécialisées dans cette activité, alors qu'elles n'étaient que 46 % en 2010. Ces exploitations spécialisées en bovins lait concentrent 70 % du cheptel régional, contre 60 % dix ans auparavant. En deuxième position viennent les exploitations spécialisées en polyculture-polyélevage qui regroupent 24 % des élevages de bovins lait (30 % en 2010) et détiennent 21 % des vaches laitières (29 % en 2010). Viennent ensuite, en troisième position, les exploitations orientées bovins mixtes dont la représentation est stable, avec 10 % des élevages en 2010 et en 2020. La part de vaches laitières détenues par ces dernières évolue peu, passant de 7 % à 6 % en dix ans. La spécialisation est encore plus marquée dans le département le plus laitier de la région. En effet, en Indre-et-Loire, les exploitations orientées bovins lait regroupent 69 % des exploitations et 80 % des vaches laitières. En 2010 ces parts étaient respectivement de 57 % et 67 %. Au niveau national, les exploitations spécialisées en bovins lait concentrent 63 % des élevages laitiers (58 % en 2010) et 73 % des têtes (64 % en 2010).

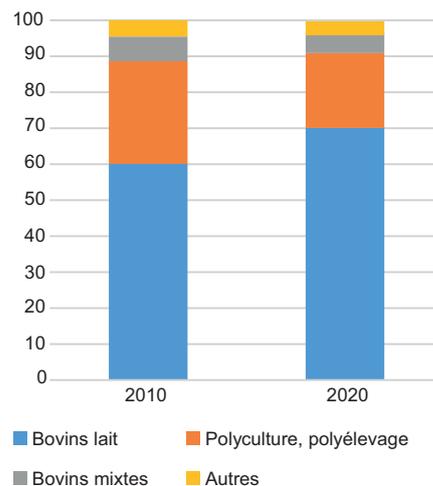
Le phénomène de concentration

Graphique 3

Répartition des exploitations ayant des vaches laitières par Otex en Centre-Val de Loire



Répartition des effectifs de vaches laitières par Otex en Centre-Val de Loire



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020.

peut s'illustrer également par la PBS. Le nombre d'exploitations ayant des vaches laitières dont la PBS est supérieure à 100 000 euros diminue mais leur part augmente : le nombre d'exploitations concernées passe de 868 à 624 entre 2010 et 2020 mais elles représentent 74 % de l'ensemble des exploitations ayant des vaches laitières, contre 61 % en 2010.

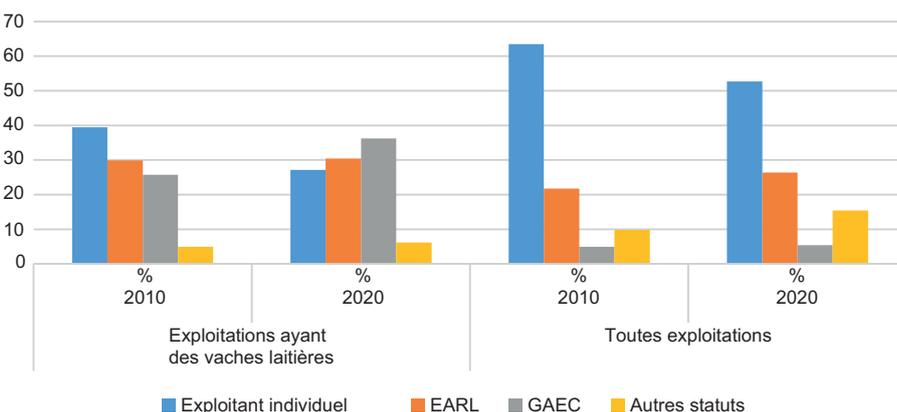
Des exploitations de plus grande dimension...

Les exploitations ayant des vaches laitières sont en moyenne de plus grande dimension économique que l'ensemble des exploitations. En effet, 89 % des élevages laitiers sont au sein de moyennes ou grandes exploitations, alors que ces tailles

économiques ne représentent que 58 % de l'ensemble des exploitations. 99 % des vaches laitières de la région sont dans des exploitations moyennes ou grandes. La situation était semblable en 2010 où 84 % des élevages laitiers se retrouvaient dans des exploitations moyennes ou grandes qui concentraient 98 % du cheptel. Le statut des exploitations ayant des vaches laitières évolue aussi : la part des exploitants individuels diminue, passant de 39 % à 27 %, au profit des GAEC dont la part passe de 26 % à 36 % entre 2010 et 2020. Si, toutes exploitations confondues, on constate une diminution de la part des exploitants individuels, l'augmentation de la part des GAEC est spécifique à ce secteur d'activité.

Graphique 4

Répartition des exploitations selon leur statut juridique en Centre-Val de Loire



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020.

... mais le capital appartient aux exploitants...

Au sein des GAEC, l'intégralité du capital est, par définition, détenue par les associés exploitants. Pour les 309 élevages de vaches laitières sous d'autres formes sociétaires (EARL, SCEA, SAS, SA...), seulement 5 voient leur capital être totalement détenu par des personnes (morales ou physiques) ne travaillant pas dans les exploitations. Pour 97 % des formes sociétaires, les personnes travaillant sur les exploitations détiennent au moins la moitié du capital, et pour 78 %, l'intégralité du capital est détenu par les travailleurs.

... et les terres restent sous contrôle des associés exploitants

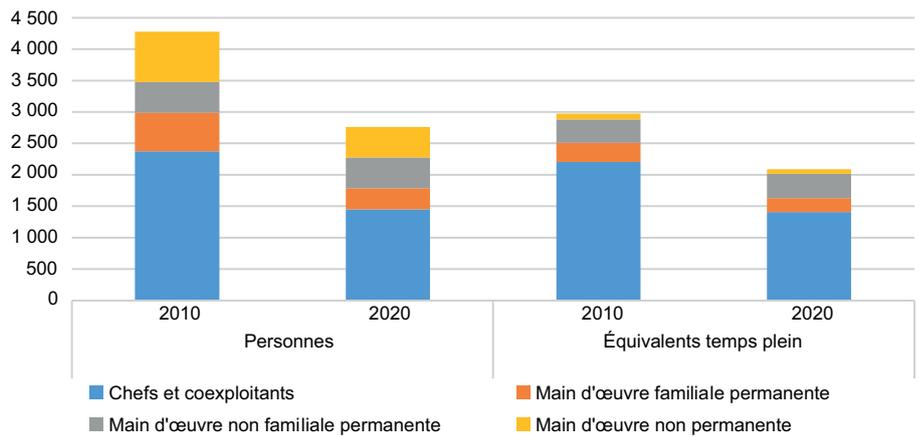
Sur les 16 % de surfaces utilisées par les exploitants individuels, 31 % leur appartiennent et 68 % sont louées en fermage. Cette répartition était équivalente en 2010. En revanche, la part de SAU des exploitants individuels était beaucoup plus importante et représentait 25 % de l'ensemble de la SAU exploitée par les élevages laitiers. Sur les 84 % de SAU des formes sociétaires (75 % en 2010), la répartition des faire-valoir a beaucoup évolué entre 2010 et 2020 : le fermage auprès d'un tiers s'est réduit, passant de 67 % à 40 % de la SAU, alors que la mise à disposition par des associés (propriétaires ou locataires) est passée de 29 % en 2010 à 52 % en 2020. Cela traduit le fait que les exploitants individuels passés à des formes sociétaires ont conservé la main sur les terres à leur disposition.

Moins de main-d'œuvre

Les exploitations d'élevage de bovins lait comptaient 4 278 personnes en 2010 et n'en comptent plus que 2 761 en 2020, soit une baisse de 35 %. En termes d'ETP (équivalents temps plein), la diminution est plus faible, - 30 %. Les élevages de vaches laitières passent de 2 975 à 2 089 ETP entre 2010 et 2020. La main d'œuvre familiale est la plus touchée par la

Graphique 5

Répartition et évolution de la main-d'œuvre en Centre-Val de Loire dans les exploitations ayant des vaches laitières



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020.

diminution en nombre de personnes, - 45 %, mais ne baisse que de 27 % en ETP, l'aide apporté par la famille est le plus souvent à temps partiel. Les exploitants et la main d'œuvre non permanente perdent chacun un peu moins de 40 % mais en ETP les baisses sont de respectivement - 36 % et - 23 %. Les salariés permanents se maintiennent en nombre (- 0,2 %) et gagnent 4 % en ETP. C'est dans l'Indre que la main d'œuvre totale a le plus baissé (- 41,2 % des ETP), et elle y est en diminution quel que soit le type de main d'œuvre. Le Cher et l'Eure-et-Loir connaissent également une baisse indifférenciée des ETP mobilisés, alors que le Loiret-Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret voient les ETP de salariés permanents augmenter (+ 31 %, + 16 % et + 15 %, respectivement). Bien que faible jusqu'alors, l'emploi de saisonniers est plus courant dans l'Indre-et-Loire que dix ans auparavant.

Les femmes sont moins présentes qu'il y a dix ans

En Centre-Val de Loire, un quart des exploitants détenant des vaches laitières sont des femmes, une part en diminution de 2 points par rapport à 2010, mais supérieure à l'ensemble des exploitations, avec un écart de près de trois points en 2020. La région est plus féminisée que la métropole (+ 1,7 points en 2020), et l'écart se resserre entre 2010 et 2020 (+ 2,4 points en 2010).

Au final, la région a perdu 43 % de ses exploitantes avec atelier bovins lait sur les dix dernières années, contre une perte de 37 % de leurs homologues masculins. Ce phénomène est plus prononcé qu'au niveau métropolitain (- 30 % des femmes, - 26 % des hommes). Le Loiret-Cher est le seul département à voir la part de femmes augmenter au sein des ateliers bovins lait.

Un niveau de formation de plus en plus élevé

Avec l'agrandissement des troupeaux et la technicité de plus en plus importante, l'usage du numérique se développe. En 2020, 73 % des exploitations détenant des vaches laitières utilisent un outil de gestion (suivi des cultures, gestion du troupeau...) et 28 % utilisent un outil pour l'observation de l'élevage. L'utilisation des outils de gestion est plus courante en Centre-Val de Loire par rapport au niveau national (68 %). Ainsi, le Centre-Val de Loire se classe au second rang des régions pour les outils de gestion, et au septième sur l'utilisation d'un outil pour l'observation des troupeaux. Comparées à l'ensemble des exploitations de la région, celles détenant des bovins lait ont une utilisation plus importante de logiciel de gestion (46 % pour l'ensemble régional).

Sur les 1 452 exploitants détenant des vaches laitières, 83 % détiennent

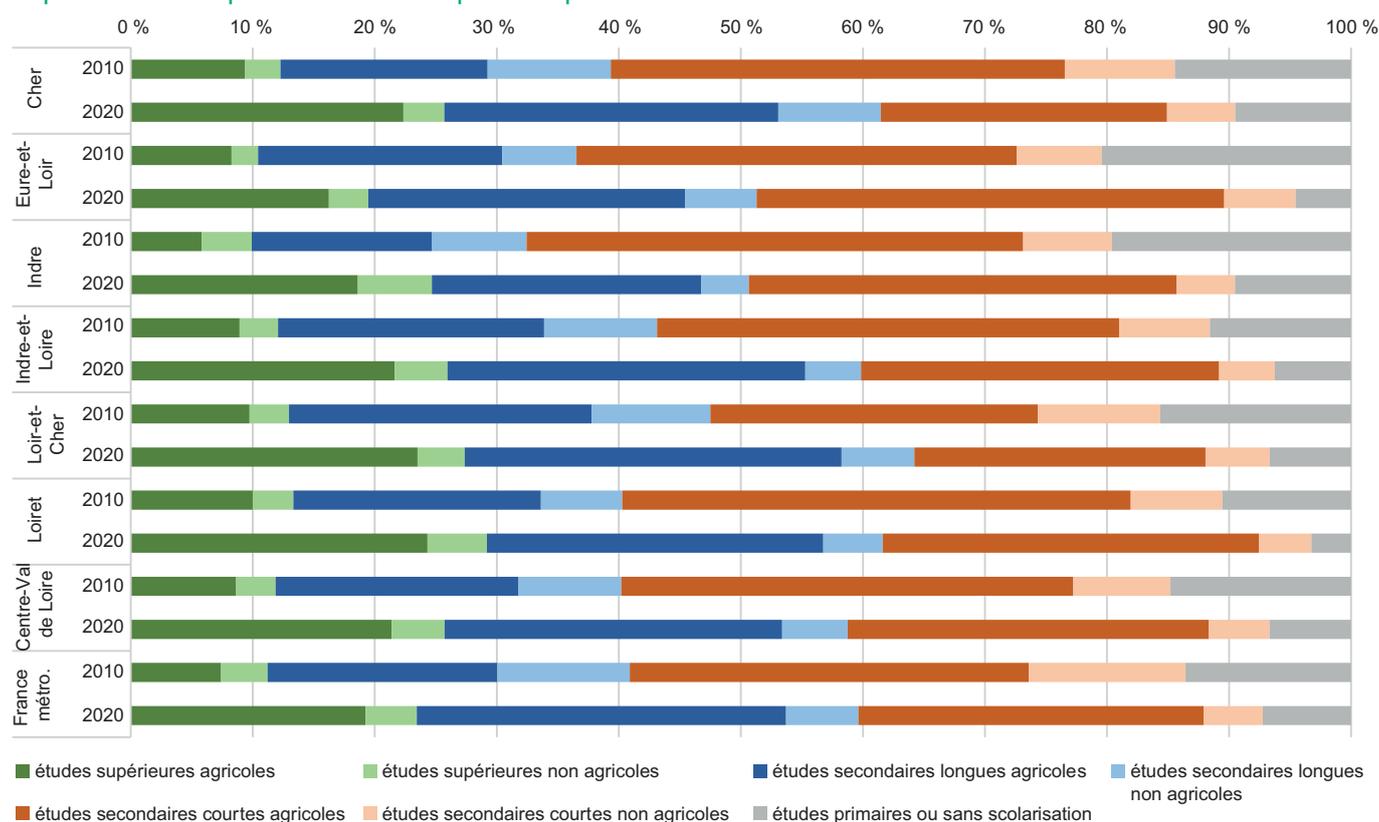
un diplôme agricole (73 % pour l'ensemble des exploitations de la région). Parmi les femmes, 61 % ont un diplôme agricole, contre 91 % pour les hommes. Mais parmi ceux dont le diplôme le plus élevé correspond à des études supérieures non agricoles, les femmes sont surreprésentées avec 57 %, alors qu'elles ne représentent que 25 % des éleveurs de vaches laitières. Globalement, le niveau de formation augmente puisqu'en 2010,

les parts d'exploitants ayant une formation agricole étaient de 66 % pour l'ensemble des exploitations et de 78 % pour celles détenant des vaches laitières. Le niveau de formation augmente, qu'il soit agricole ou non agricole, mais parmi les détenteurs de bovins lait, le diplôme le plus élevé est 5 fois plus souvent agricole que général (3 fois en 2010). Ce rapport est inférieur à 3 pour l'ensemble des exploitations

(inférieur à 2 en 2010). Les formations courtes prennent également de l'ampleur. Les détenteurs de vaches laitières se forment de plus en plus en continu : de 18 % en 2010, ils sont 24 % en 2020 à avoir suivi une formation courte agricole au cours des 12 derniers mois. C'est plus que pour l'ensemble des exploitants pour lesquels cette part est stable, à 17 %.

Graphique 6

Répartition des exploitants selon le diplôme le plus élevé en 2020 et 2010



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020.

Un renouvellement difficile

Même si les exploitants ayant des vaches laitières sont en moyenne un peu plus jeunes que l'ensemble (49 ans, contre 52 ans), ils sont plus âgés que ceux exerçant en 2010 (respectivement 47 ans et 51 ans). Ils sont également plus âgés d'un an par rapport à la moyenne métropolitaine. En Centre-Val de Loire, l'écart d'âge moyen qu'il y avait en 2010 entre l'ensemble des éleveurs de bovins lait (47 ans) et ceux ayant des élevages de 50 vaches ou plus (44 ans) se réduit en 2020 où ces derniers ont en

moyenne 48 ans. La part des moins de 40 ans parmi les éleveurs de vaches laitières passe de 25 % en 2010 à 23 % en 2020, une baisse de deux points, alors que parmi l'ensemble des chefs d'exploitations, elle augmente d'un point en dix ans (19 % en 2020). Le département de l'Indre se démarque avec un âge moyen de 50 ans, seulement 18 % de moins de 40 ans et 35 % de 56 ans ou plus. Avec 32 % de 56 ans ou plus dans la région, ce sont 460 chefs ou coexploitants sur les 1 452 élevant des vaches laitières, qui devraient arrêter leur activité dans les dix ans à venir. Si la tendance

passée se poursuit, le renouvellement ne pourra pas être assuré. Entre 2001 et 2010, 246 chefs se sont installés, de 35 ans en moyenne au moment de l'installation. Sur la décennie passée, entre 2011 et 2020, seulement 138 chefs se sont installés, mais un peu plus jeunes, 32 ans en moyenne au moment de l'installation.

Ce non renouvellement des exploitants n'est qu'en partie compensé par la concentration des exploitations. En effet, pour gérer des exploitations de plus en plus grandes, la main d'œuvre moyenne

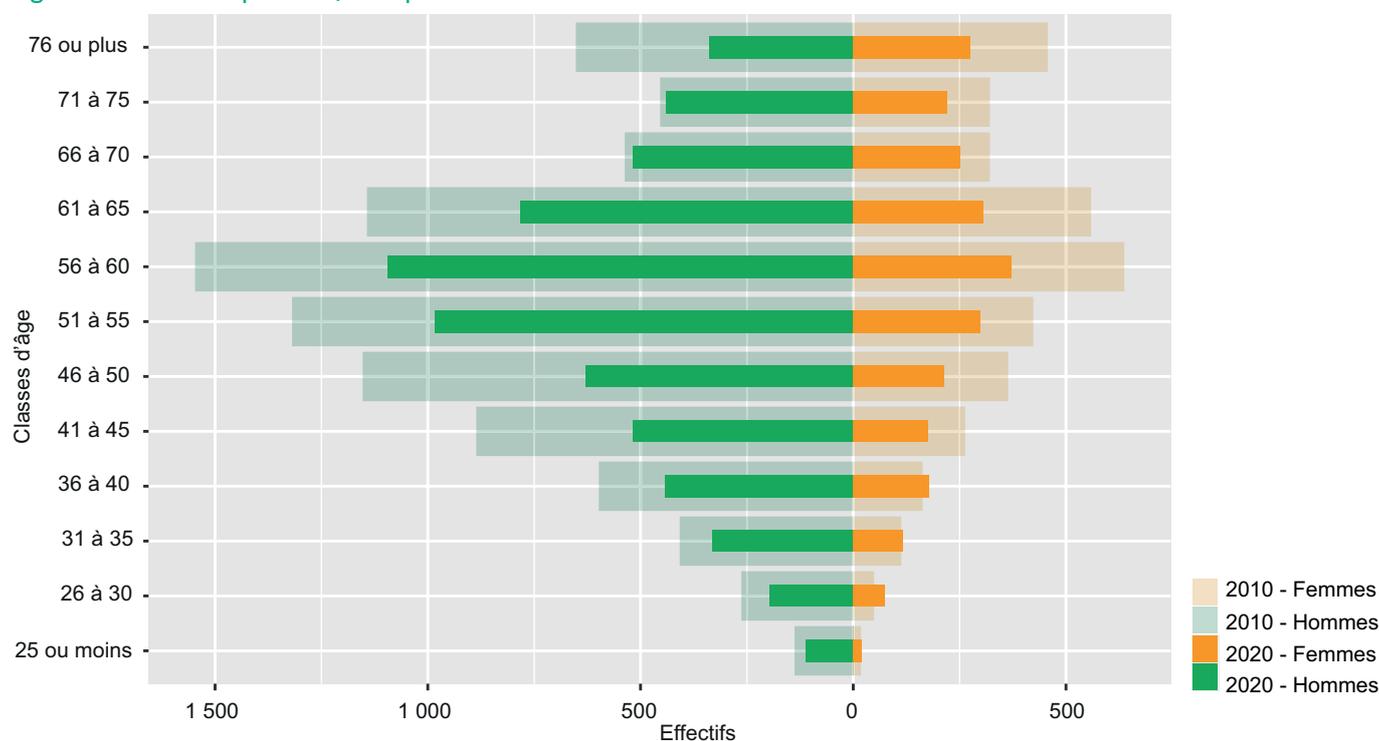
par exploitation augmente, en nombre et en ETP, que ce soit au niveau des chefs et coexploitants, de la main d'œuvre familiale et salariée ou des occasionnels/saisonniers. En 2010 et 2020, le nombre moyen de chefs par exploitation est stable à 1,7, mais en ETP on passe de 1,6 à 1,7. Sur l'ensemble de la main d'œuvre (hors prestation), le nombre moyen de personnes par exploitation passe de 3 en 2010 à 3,3 en 2020

et le nombre d'ETP passe de 2,1 à 2,5. Le recours à la prestation se développe également. En 2010, 71 % des exploitations avaient recours à de la prestation externe, en 2020 cette part monte à 80 %. C'est beaucoup plus que l'ensemble des exploitations, qui ne sont que la moitié à y avoir recours. Parmi ces 80 % d'éleveurs de vaches laitières qui ont recours à de la prestation, 89 % confient au prestataire la réalisation de certains

actes techniques liés aux productions végétales et 23 % la réalisation de certains actes techniques liés aux ateliers d'élevage. Seulement 3 % y ont recours pour l'ensemble des travaux pour toutes les productions végétales. En terme de main d'œuvre, le recours à la prestation représente seulement 30 ETP (28 en 2010), soit 1,4 % de la main d'œuvre totale. Cette pratique, bien que fréquente, est donc très ponctuelle.

Graphique 7

Ages des chefs d'exploitant, coexploitants et associés actifs en 2010 et 2020 en Centre-Val de Loire



Champ : Région Centre-Val de Loire, en ayant bovins lait
Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 et 2020.

Une productivité toujours croissante

La main d'œuvre mobilisée au sein des élevages de bovins lait assume plus de travail en 2020 qu'en 2010. En effet, en moyenne, 1 ETP gère 22 vaches laitières et 59 ha en 2010, alors qu'en 2020, le même ETP s'occupe de 27 vaches et 63 ha. Dans les dix dernières années, on a donc eu à la fois une augmentation de la main d'œuvre moyenne au sein d'exploitations de plus en plus grandes, mais également un accroissement de la productivité de la main d'œuvre au sein de ces

exploitations. Le nombre de vaches laitières par ETP a cru de 25 % et les surfaces exploitées par ETP de 7 %. C'est dans l'Eure-et-Loir que le nombre de vaches laitières par ETP a le plus augmenté (+7 VL/ETP en dix ans) et c'est d'ailleurs le département de la région où le nombre de vaches laitières par ETP est le plus élevé (31 VL/ETP en moyenne). En tête en 2010, l'Indre-et-Loire est rétrogradé à la seconde place sur ce critère (29 VL/ETP en 2020). Le Cher se distingue par une surface de près de 74 ha par ETP dans les élevages bovins lait, et la plus forte croissance (+18% en dix ans).

Des reprises mieux préparées que dans les autres secteurs agricoles

Un élevage de bovins lait sur cinq a au moins un chef de plus de 60 ans. Parmi eux, le chef âgé n'envisage pas de départ dans l'immédiat pour 20 %, 25 % ne savent pas ce qu'ils vont faire, 2 % pensent voir leurs exploitations disparaître au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres et 53 % ont déjà prévu la reprise (38 % par un membre de la famille et 15 % par un tiers non membre de la famille). Ce taux est meilleur que pour les autres secteurs

agricoles, car pour l'ensemble des exploitations concernées de la région, la reprise n'est prévue que dans 30 % des cas.

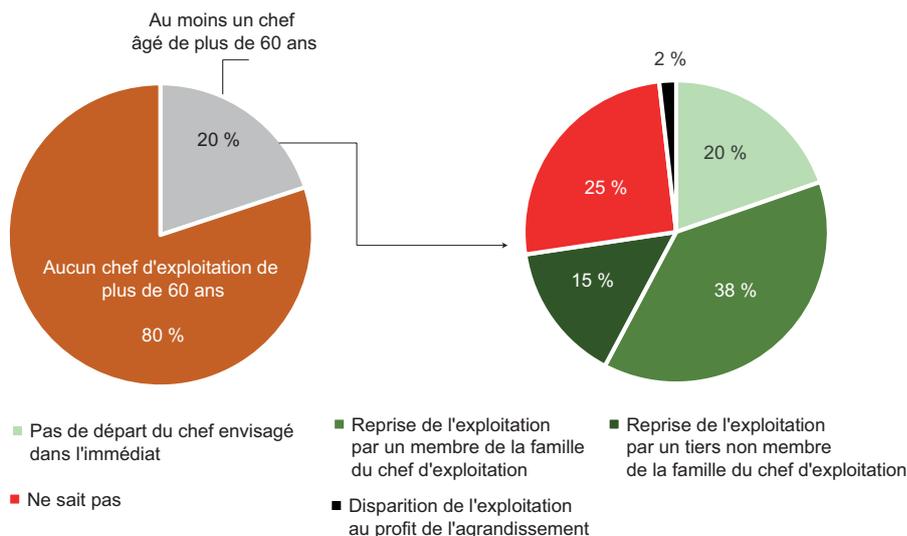
Le projet de reprise est connu pour 56 % du cheptel détenu par un exploitant de plus de 60 ans. Mais pour 23 %, c'est l'incertitude. Ceux qui envisagent la disparition de leur exploitation sont les plus petits élevages et ceux qui sont dans l'incertitude ont, en moyenne, de plus petits élevages également. Enfin, les projets de reprise au sein de la famille sont, en moyenne, des élevages de taille plus conséquente que ceux repris par une personne extérieure à la famille.

Des exploitations peu engagées en bio

Seuls 5,5 % des ateliers de bovins lait sont certifiés bio ou en conversion (4,6 % des vaches laitières régionales). Ce mode de production est plus développé en France métropolitaine, où il concerne 9,4 % des ateliers bovins lait (8,4 % des vaches à lait métropolitaines). Si, comme sur le territoire métropolitain, le cheptel moyen des ateliers bio compte moins de têtes (11 de moins en bio qu'en conventionnel, en moyenne régionale, contre 7 de moins en métropole), le Loiret se distingue par un cheptel moyen de 86 vaches laitières bio, contre une moyenne de 69 en conventionnel. Plus gros département laitier de la région, l'Indre-et-Loire est le fer de lance régional, avec 16 élevages bovins lait bio ou en conversion en 2020. Le nombre de vaches laitières dans les ateliers bio de ce département est en moyenne de 56, contre 83 en conventionnel. La plupart des élevages de bovins lait engagés en bio le sont en intégralité (86 %), un taux meilleur que pour les exploitations sans bovins lait de la région (75 %).

Graphique 8

Part des exploitations ayant un chef âgé de plus de 60 ans et répartition de leur devenir



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020.

Les circuits courts sont bien présents...

Entre 2010 et 2020, la vente en circuits courts s'est développée et est passée de 15 % à 21 % (dont 85 % de ventes à la ferme) pour les exploitations ayant des bovins lait. Mais ces ventes en circuits courts ont régressé pour les produits laitiers. En effet, parmi les exploitations ayant des bovins lait et vendant en circuits courts, la part le faisant pour les produits laitiers est passée d'un peu plus de la moitié (54 %) en 2010 à un peu moins de la moitié en 2020 (45 %). C'est également 45 % pour la moyenne en France métropolitaine mais la baisse est beaucoup moins importante puisqu'en 2010 la part concernant les produits laitiers était de 47 %. La région reste quand même plus orientée vers la vente en circuits courts qu'en moyenne nationale. En France, parmi les exploitations ayant des vaches laitières, seulement 14 % vendent en circuits courts et 6,4 % vendent des produits laitiers en circuits courts. En Centre-Val de Loire, le Cher arrive en tête des départements, avec 40 % des exploitations avec vaches laitières vendant en circuits courts dont 57 % vendant des produits laitiers.

... et la diversification se poursuit

Les exploitations ayant des vaches laitières diversifient leurs activités : près de 30 % d'entre eux ont une activité de diversification. 8 % font de la transformation de lait (5 % en 2010), 7 % vendent ou mettent à disposition des surfaces pour l'énergie solaire ou photovoltaïque et 3 % produisent du biogaz de manière individuelle, collective ou centralisée. Les élevages de bovins lait régionaux sont ainsi meilleurs que leurs homologues des autres régions métropolitaines dont les parts sont respectivement de 6 %, 5 % et 1 %. Au sein de la région, le Cher est en tête avec 22 % des producteurs de lait de vaches qui en transforment au moins une partie et 8 % qui produisent et vendent de l'énergie solaire/photovoltaïque. Le Loiret compte près de la moitié des élevages de bovins lait régionaux impliqués dans la production de biogaz, mais cette activité est encore peu développée en région, avec 26 élevages de bovins lait qui sont concernés.

SOURCES et DÉFINITIONS

Source

I Recensement agricole

Réalisé tous les 10 ans, le **recensement agricole** permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- ▶ avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- ▶ atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...);
- ▶ avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

Cette publication s'appuie sur les résultats définitifs du recensement agricole 2020.

Définitions

Exploitant agricole : Ce terme désigne le chef d'exploitation et l'ensemble des Co exploitants qui travaillent sur l'exploitation. En Centre-Val de Loire, 48 % des exploitations ayant des vaches laitières sont dirigées par un seul exploitant, 37 % sont dirigées par deux exploitants et 15 % par plus de deux exploitants.

PBS : La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petites » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyennes » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grandes » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

Étude supérieure : titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, BTSA, DEUG...) ou supérieur (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école...).

L'année d'installation correspond à l'année de première installation et n'est connue que pour le chef d'exploitation. Elle peut avoir eu lieu sur une exploitation différente de celle dirigée par le chef en 2020.

Glossaire

ETP : équivalent temps plein

SAU : surface agricole utilisée

EARL : entreprise agricole à responsabilité limitée

SCEA : société civile d'exploitation agricole

SAS : société par action simplifiée

SA : société anonyme

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Virginie JORISSEN
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédacteurs : Valérie DELAGRANGE, Gaëtan BUISSON
Composition : Florence FAURE
Dépot légal : À parution
ISSN : 2729-7209
© Agreste 2023